Royaume du MAROC

Ministère de l'INTERIEUR
Province de TAROUDANT
Commune IDA OU GAILAL

DÉCISION D'ANNULATION DE L'AVIS D'ACHAT SUR BON DE COMMANDE N° 08/2026

- Vu le décret n° 2-22-431 du 15 CHAABANE 1444 (8 mars 2023) relatif aux marchés publics ;
- Vu la publication de l'avis sur bon de commande n° 08/2026 dans le portail Électroniques des marchés publics le . 13/11/2026

- Considérant que les ouverts pour cet article sont insuffisants.

DECIDE

- **Article 1** : L'avis d'achat sur Bon de Commande N° : 08/2026 indiquée ci-dessus Ayant pour objet Achat de ciment au profit de la commune IDA OU GAILAL est Annulé à cause que les quantités indiquées sur ce bon de commande sont très élevées .
- **Article 2** : Le bon de commande sera relancé incessamment

IDA OU GAILAL Le 13/11/2026

Le président de la Commune

Président

الحبيب بليهي

EL HABIB BELLIHI

Scanné avec CamScanner